



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

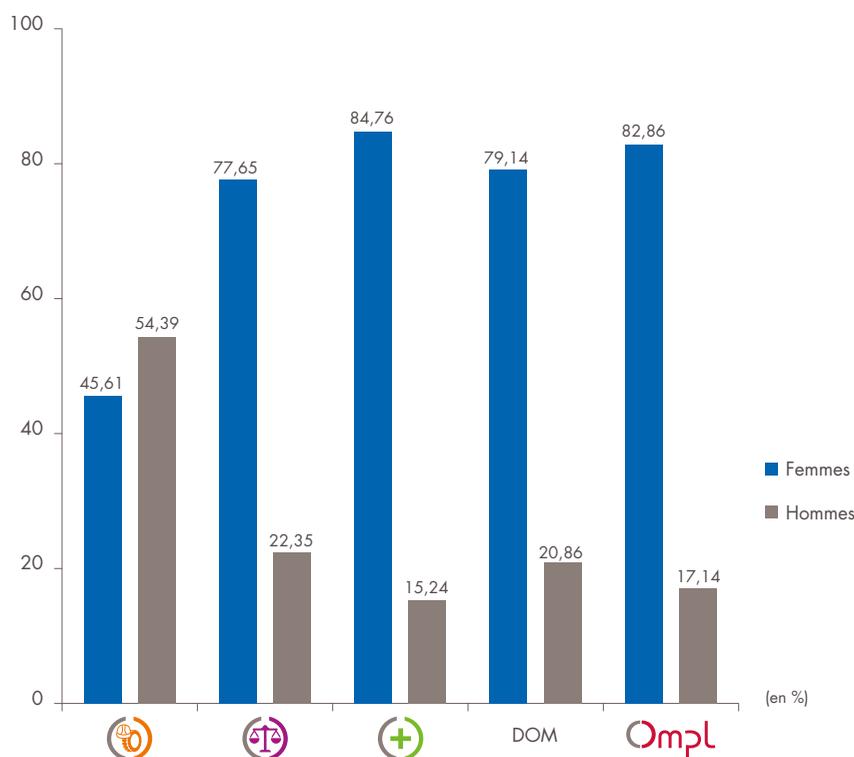


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 80 % DES BRANCHES

La région regroupe 2,38 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la treizième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (10,95 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 50 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,85 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (55,62 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (78,2 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Non déterminé ¹	Total
Branche des entreprises d'architecture	520	45,61	620	54,39	0	1 140
Branche du cadre de vie-technique	306	53,68	264	46,32	0	570
Branche des entreprises de construction	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Branche des entreprises de services	101	67,79	48	32,21	0	149
Branche des entreprises juridiques	113	26,84	308	73,16	0	421
Branche des entreprises de conseil	799	77,65	230	22,35	100	1 129
Branche des entreprises financières	69	77,53	20	22,47	0	89
Branche des entreprises de conseil	486	87,57	69	12,43	73	628
Branche des entreprises de conseil	ND	ND	ND	ND	27	27
Branche des entreprises de santé	244	63,38	141	36,62	0	385
Branche des entreprises de santé	5995	84,76	1 078	15,24	1 067	8 140
Branche des entreprises de santé	ND	ND	ND	ND	1 025	1 025
Branche des entreprises de santé	1 026	82,68	215	17,32	0	1 241
Branche des entreprises de santé	1 503	91,81	134	8,19	0	1 637
Branche des entreprises de santé	3 234	82,42	690	17,58	0	3 924
Branche des entreprises de santé	232	85,61	39	14,39	42	313
DOM	7 314	79,14	1 928	20,86	1 167	10 409
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	0	436 504

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé.